

Observatoire transfrontalier : Créé il y a un peu plus d'un an l'observatoire transfrontalier des personnels de santé sur le territoire franco-genevois met en ligne ses premières données chiffrées. Retrouvez l'étude [ici](#).

Actu : pose des premières pierres de la clinique psychiatrique de Chatillon-en-Michaille. Unité pilote : 20 lits pour les professionnels de santé en souffrance. Ouverture prévue début 2018.

Annonce de recrutement, locaux professionnels : contactez la coordinatrice de l'offre de soins du SIVOM. Nous diffusons vos annonces.

En cours : Le SIVOM réalise un sondage diffusé par mail le 09/01/17 et 02/02/17, n'oubliez pas d'y répondre !

Que dit la loi de santé de 2016 : [une instruction du 02/12/16](#) explicite la mise en œuvre des dispositifs prévus par la loi.

1/ **L'Equipe de Soins Primaires** : Mode d'exercice coordonné mis en place par les professionnels et dont le projet s'articule autour de la patientèle de l'équipe pour améliorer les parcours de soins. Les ESP seront assimilées aux MSP, MSP hors les murs, Centres de santé.

2/ **Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé** : des professionnels des secteurs sanitaires et médicaux-sociaux qui s'organisent pour travailler sur des projets qui visent à améliorer la réponse à la patientèle de chacun et à des besoins de santé de la population du territoire. Les CPTS remplaceront les Pôles de santé.

Pourquoi la pratique pluriprofessionnelle ?

- ⇒ Mode de travail recherché par les jeunes professionnels : garanti la reprise et la pérennité du cabinet ;
- ⇒ Facilite la pratique et allège la charge de travail : gestion des congés, gestion des consultations non programmées, de la PDSA, etc.
- ⇒ Participe à l'attractivité du territoire : promotion d'actions de santé public, amélioration de l'accès aux soins et des parcours de santé, etc.

Un outil facilitateur au Tiers-Payant

L'association des complémentaires de santé proposent un portail facilitant l'application du tiers-payant généralisé en regroupant sous un même contrat plus d'une centaine de mutuelles. Outil qui s'adresse aux médecins, auxiliaires médicaux (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, orthophonistes, orthoptistes, pédicures-podologues...), sages-femmes et centres de santé. En savoir plus [ici](#).

Maitrise de Stage des Universités (MSU)

LE SAVIEZ VOUS ?

3/4 des MSU ont trouvé des remplaçants parmi leurs stagiaires
1/4 des MSU a trouvé un collaborateur/associé parmi ses stagiaires

La découverte du département grâce aux stages est le **1er facteur incitatif** à l'installation cité par les jeunes médecins.

Sources : études ARS Ain et Conseil Départemental 01

Pour en savoir plus sur la maitrise de stage : téléchargez les documents (le flyer du département ainsi qu'un schéma explicatif) disponibles [ici](#).

Témoignage : **Cabinet Médical des Sablons** (Ferney-Voltaire). En son sein les praticiens sont ou deviennent MSU. Certains le sont depuis 30 ans, ce qui a permis le recrutement de nombreux internes.

Que sont devenus ces internes ? Plusieurs se sont installés au sein de la structure, d'autres sont restés dans le pays de Gex, tous ont assuré des remplacements au sein de la structure lors des périodes de vacances...

Quels avantages durant le stage : l'interne de 1er niveau ou en fin d'études (SASPAS) assure des consultations au cabinet sous la supervision du MSU.

Contraintes : « les contraintes de formation des MSU et de supervision apparaissent extrêmement légères aux regards de l'aide fourni. Le problème reste la disponibilité d'un local de consultation équipé pour l'interne » répond le Dr Vital-Durand, praticien au cabinet des Sablons.

PORTRAIT : Sophie DELORME, Pharmacienne

Installée à Ornex depuis bientôt 10 ans, sa pharmacie s'organise en plus d'elle-même, d'une pharmacienne remplaçante et d'une préparatrice à temps plein. Investie dans la formation, Mme Delorme est maître de stage. Elle reçoit régulièrement des stagiaires, comme c'est le cas actuellement.



Elle a choisi d'intégrer le Pôle de Santé de l'Est Gessien créé en 2014, qui réunit de nombreux professionnels (Médecins-généralistes, pédicure-podologues, infirmiers et pharmaciens) qui font le choix d'exercer de manière coordonnée. Ensemble, ils développent par exemple des protocoles pluriprofessionnels autour de thématiques comme le diabète, le cholestérol, la vaccination...

Objectif : développer la pratique pluriprofessionnelle qu'elle souhaite voir émerger, notamment sur sa commune.

Défit : le recrutement des préparateurs et pharmaciens remplaçants.

Le SIVOM remercie particulièrement les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette newsletter.

Suivez la stratégie sur: www.sivom-eg.fr